

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu l'accusation de la présidente de la Commission et je ne suis donc pas en mesure de formuler des commentaires à ce sujet. Je suis toutefois convaincu que la gestion de l'offre est convenable pour le moment.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, dans la déclaration plutôt arrogante qu'il a faite vendredi dernier à l'extérieur de la Chambre, ce qui enlevait au Parlement toute chance de répondre, le ministre nous informait de sa dernière décision, soit la fermeture de la frontière canado-américaine. Est-il convaincu que cette mesure ne déclencherà pas en fait entre les deux pays, une guerre commerciale coûteuse qui aurait pour effet de gonfler encore davantage le prix des aliments au Canada? Il commence déjà à se manifester au Congrès des États-Unis une attitude en ce sens au cas où nous fermerions la frontière canado-américaine.

M. Whelan: J'ai déclaré à la Chambre et à l'extérieur que nous respectons la procédure appropriée dans le cadre de nos ententes avec nos partenaires commerciaux. Si quelqu'un prend d'autres mesures, j'aimerais bien en savoir les raisons, parce que j'estime que nous pouvons y répondre. Je signale aussi à l'honorable député que nous n'avons aucune mesure de gestion de l'offre de porc dont le prix a atteint son apogée tant au Canada qu'aux États-Unis en raison de la pénurie.

M. McGrath: Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné les difficultés que nous éprouvons avec le gouvernement américain au sujet des restrictions sur les importations de bœuf, et comme on a déjà laissé entendre que le Congrès américain userait de représailles—selon le sénateur Kennedy—le ministre a-t-il l'intention de se rendre à Washington discuter la question avec son homologue américain, en vue de prévenir toutes représailles de la part des États-Unis?

M. Whelan: Si le sénateur Kennedy s'est exprimé ainsi, il aurait dû songer aux embargos imposés sur le porc, car nous ne pouvons en expédier aux États-Unis à l'heure actuelle. Notre situation pourrait même être plus grave si nous pouvions expédier plus de porc aux États-Unis. Nos fonctionnaires sont allés à Washington en vue de discuter le programme global que nous proposons et, pour autant que je sache, nous n'avons enfreint aucun accord conclu avec nos associés commerciaux. Nous agissons très équitablement.

● (1430)

LE CONTINGENTEMENT DES IMPORTATIONS D'ŒUFS DES É.-U.—LA QUESTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE ET PORCINE—L'OPPORTUNITÉ DE DÉMARCHES AUPRÈS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, d'après la réponse du ministre, dois-je comprendre que l'imposition de contrôles à l'importation des œufs ne nuira aucunement à son pouvoir de négociation avec les États-Unis au sujet de la possibilité pour le Canada de vendre du bœuf et du porc sur le marché américain?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle, le bœuf et le porc se vendent à peu près le même prix au Canada et aux États-Unis. Je dois dire que les fonctionnaires américains avec lesquels nous discutons de cette question ont adopté une attitude réaliste envers nos propositions concernant le

Questions orales

commerce du bœuf, du porc et du veau aux États-Unis et que nous pourrions sans doute faire une annonce à ce sujet très prochainement.

M. Mazankowski: Le ministre a-t-il l'intention de rencontrer les représentants américains très prochainement afin que cette question soit réglée équitablement, de façon à ne pas nuire à l'avenir de l'industrie du bœuf et du porc du Canada et pour que nous sachions ce que l'avenir nous réserve?

M. Whelan: Tout ce que je peux dire, c'est que des conseillers commerciaux et économiques m'ont signalé que le prix du bœuf sur pied ne dépasserait jamais \$45 les cent livres pendant le mois de mai. De fait, la moyenne des prix a été de près de \$51 les cent livres. La situation n'a pas eu d'effets défavorables sur les prix que nous avons obtenus pour le bœuf et, étant donné les excellents pâturages de l'Ouest du Canada, nos éleveurs de bétail de boucherie ne sont pas en mauvaise posture à l'heure actuelle.

M. Mazankowski: Le ministre n'a pas répondu à la question. Elle était très simple. Il aurait dû y répondre directement. Rencontrera-t-il ses homologues américains pour discuter de cette très importante question qui nous préoccupe depuis quelques mois?

M. Whelan: Des hauts fonctionnaires de l'industrie et du commerce et des affaires extérieures tiennent des réunions à ce sujet et, tant qu'ils ne demanderont pas d'autorisation ministérielle pour rencontrer leurs homologues américains...

M. Mazankowski: Les rencontrez-vous?

M. Whelan: Rien n'indique que cela ait été nécessaire. Je les ai rencontrés en avril et nous nous sommes mis d'accord sur cette méthode. Tant que cette méthode n'aura pas échoué nous ne les rencontrerons pas, mais si cela devient nécessaire, j'y verrai.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

LES SUPPOSÉES DISTINCTIONS INJUSTES ENVERS LES FEMMES DE PLUS DE 60 ANS À CAUGHNAWAGA—LES MESURES DU GOUVERNEMENT VISANT À CONTRER CETTE ATTITUDE

Mlle Monique Bégin (Saint-Michel): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Du fait que le ministre a jugé bon d'utiliser son pouvoir discrétionnaire en faveur des femmes indiennes de Caughnawaga qui, ayant épousé des Blancs, ont reçu des avis d'éviction de la réserve, dans le cas des veuves de 60 ans et plus, le ministre considère-t-il étendre ce pouvoir discrétionnaire aux autres cas de femmes indiennes victimes de la même injustice, et dans la négative, pourquoi pas?

[Traduction]

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, c'est une question que j'ai tout dernièrement discutée à plusieurs reprises avec le chef Kirby, et je lui ai fait part de mes inquiétudes à ce sujet. D'autre part, étant donné la loi actuelle et les prérogatives dont jouit cette bande, je ne vois pas comment je pourrais intervenir autrement qu'au moyen d'instances présentées au chef et au conseil.